

Note de conjoncture

Récolte 2026

Septembre 2026

SEMAE

Direction de l'Animation de la filière
Section plantes fourragères et à gazon
44 rue du Louvre
75001 PARIS

Cette note, élaborée par la Commission Conjoncture économique de la Section Semences fourragères et à gazon de SEMAE, présente les principaux éléments de conjoncture économique relatifs à la production de semences de plantes fourragères, de gazon et de plantes de services.

L'objectif de la note de conjoncture est de fournir aux opérateurs des indicateurs de tendance afin d'améliorer la connaissance et la transparence des marchés dans les relations contractuelles en production et multiplication de semences.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer, dans des clauses particulières, la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



semae

Toutes les semences pour demain

CONJONCTURE GENERALE

La campagne de production 2025 présente un bilan globalement satisfaisant pour l'ensemble des espèces, graminées et légumineuses fourragères, malgré des conditions climatiques contrastées. La sécheresse et les coups de chaleur de juin ont pu perturber le bon déroulement des cycles de développement, tandis que les pluies de fin d'été ont pénalisé les récoltes les plus tardives. Les rendements de luzerne et de trèfle incarnat restent ainsi très hétérogènes, avec des résultats allant de très bons à très mauvais selon les situations. Pour les graminées fourragères, les volumes récoltés sont globalement corrects, voire supérieurs à la moyenne dans certaines régions, même si des problèmes de qualité, notamment de germination, ont été observés en lien avec les températures élevées. Sur le plan commercial, le marché des semences fourragères montre des signes de reprise pour la campagne 2025/26 après plusieurs campagnes difficiles, dans un contexte de résorption des stocks en distribution. La consommation de couverts et de mélanges plus techniques poursuit sa progression.

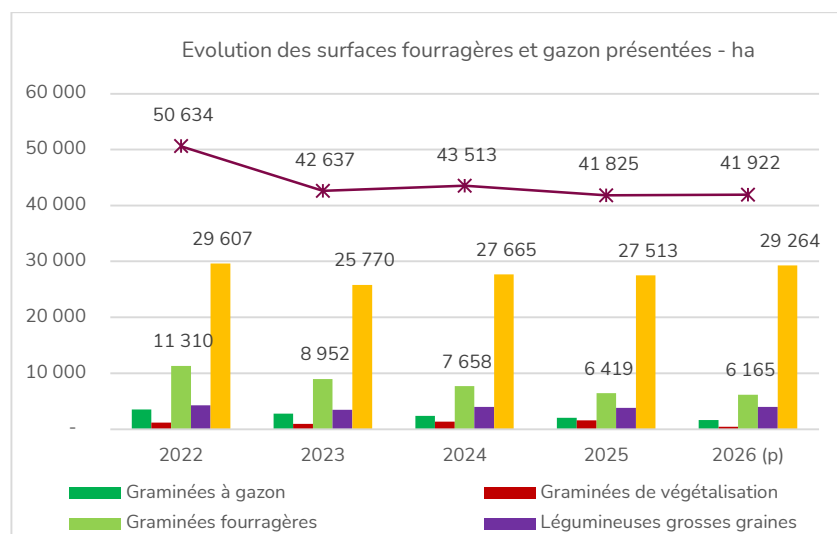
La campagne 2025/26 s'inscrit ainsi dans un contexte de reprise de la demande, avec un marché plus dynamique mais une production toujours fortement exposée aux aléas climatiques.

SOMMAIRE

Surfaces fourragères présentées et récoltées	1
Évolution des indices sur les coûts de production sur 4 ans	3
Historique des rendements, prix et chiffres d'affaires moyens pondérés payés aux agriculteurs sur 5 ans.....	4
Production de semences fourragères bio.....	10
Historique des ventes sur 5 campagnes	12
Historique sur 5 ans des cotations des marchés à terme	13
IPAMPA semences fourragères (source INSEE)	13

Surfaces fourragères présentées et récoltées

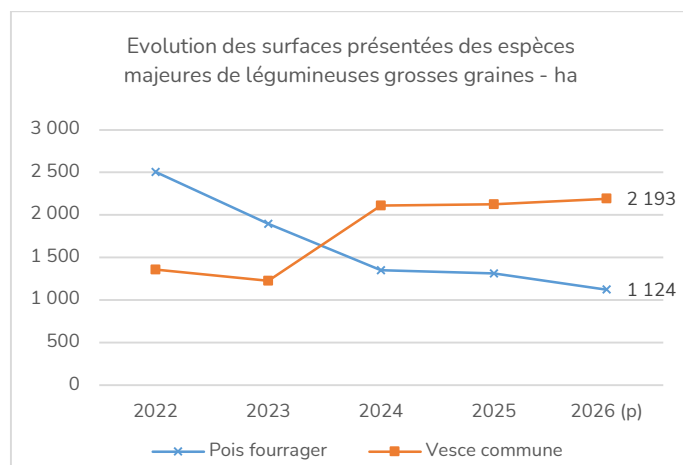
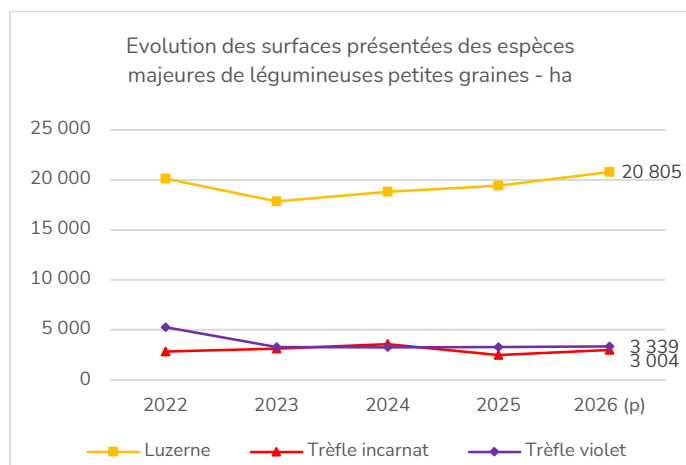
Historique des surfaces présentées



Les surfaces présentées de semences fourragères et à gazon se maintiennent en 2026 comparé à 2025. Cette stabilité apparente masque des tendances opposées selon les groupes d'espèces. Alors que les surfaces de légumineuses à petites graines poursuivent leur progression et représentent désormais les 2/3 des surfaces totales présentées (+6 % comparé à 2025, +14 % comparé à 2023), les surfaces de graminées fourragères et à gazon quant à elles déclinent inexorablement (respectivement -31 et -42 % comparé à 2023).

(p) Statistique en cours de campagne, arrêtée au 20/08/2026

La moitié des surfaces totales de semences fourragères et à gazon est désormais consacrée à la luzerne porte-graine, confirmant le dynamisme de cette espèce. Après un net recul entre 2022 et 2023, les surfaces de trèfle violet se stabilisent depuis autour de 3 300 ha, tandis que celles de trèfle incarnat restent relativement stables. Les surfaces de pois fourrager poursuivent en revanche leur recul, alors que celles de vesce commune se maintiennent.

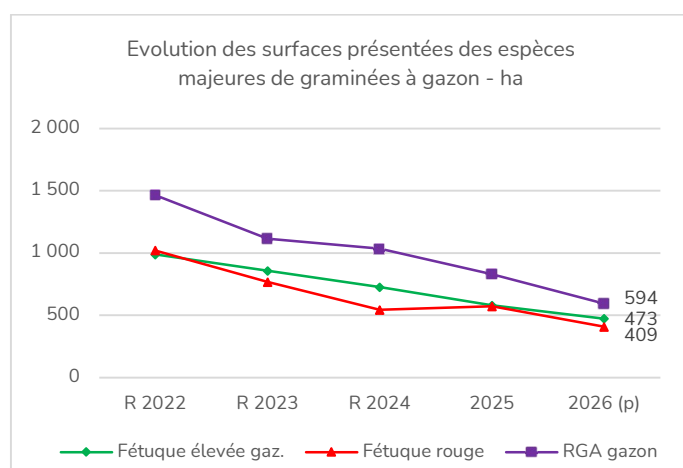
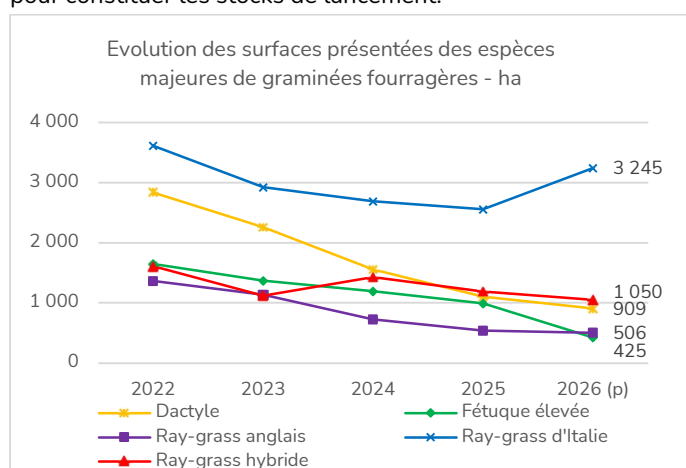


(p) Statistique en cours de campagne, arrêtée au 20/08/2026

Les surfaces de production de semences de graminées fourragères et à gazon poursuivent leur baisse pour la récolte 2026. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de demande en retrait, notamment en raison de niveaux de stocks encore importants constitués au cours des campagnes précédentes, tant sur le marché des fourragères que sur celui des gazons.

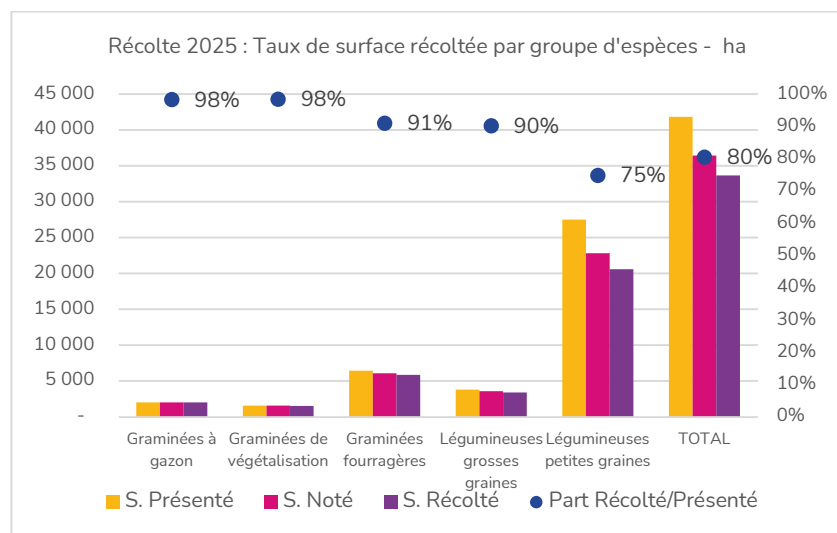
Pour les espèces fourragères, plusieurs évolutions structurelles du marché peuvent également peser sur la demande : la diminution du nombre d'élevages et des cheptels, mais aussi une évolution des pratiques privilégiant davantage certaines espèces à implantation rapide ou utilisées sur des cycles plus courts, au détriment de graminées pérennes destinées à rester plusieurs années en place. Ces tendances ne concernent toutefois pas toutes les espèces de la même manière et doivent être appréciées au regard de leurs usages spécifiques.

Dans ce contexte général de recul, le ray-grass d'Italie se distingue par une nette reprise de ses surfaces en 2026. Cette évolution semble résulter de plusieurs facteurs : réduction des stocks constitués lors des campagnes précédentes, reprise de la demande pour des solutions fourragères à implantation rapide et à cycle court, et recherche de sécurisation des stocks fourragers. Le nombre important de nouvelles variétés inscrites au Catalogue en 2025 a également pu générer des besoins de production supplémentaires pour constituer les stocks de lancement.



(p) Statistique en cours de campagne, arrêtée au 20/08/2026

Écarts entre surfaces présentées et surfaces récoltées

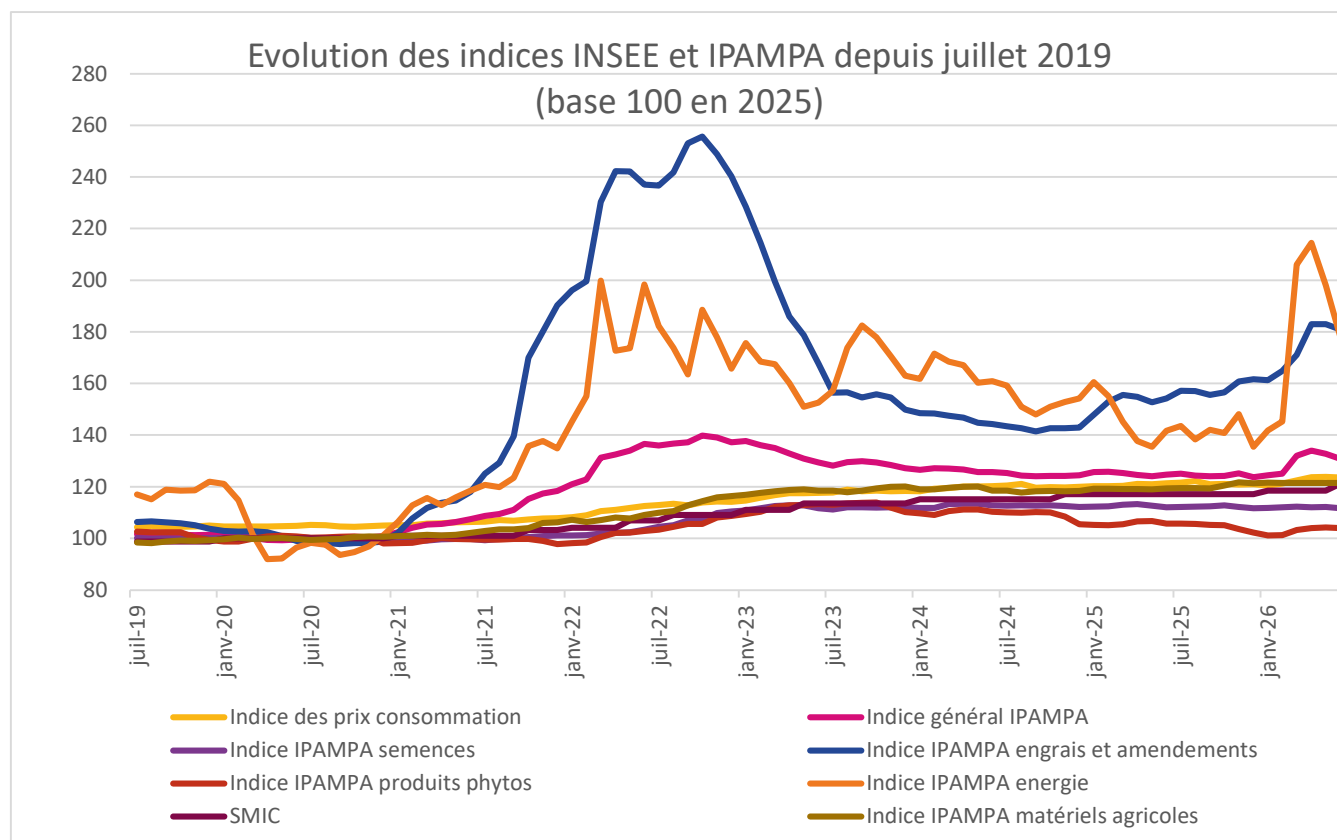


Pour les légumineuses à petites graines, les écarts entre surfaces présentées et récoltées s'expliquent notamment par leur sensibilité aux aléas climatiques et aux pressions sanitaires, qui peuvent affecter les cultures à différents stades de leur développement. Pour le trèfle violet, les attaques d'apion constituent notamment un facteur de risque important pour la production grainière.

Évolution des indices sur les coûts de production sur 4 ans

Les coûts de production présentés ici sont spécifiques à la production de semence. Ils sont la somme des charges directes (charges d'intrants et charges directes diverses, comme les assurances de la culture), ainsi que des charges de structure spécifique (main d'œuvre et mécanisation liées aux opérations culturales). Les charges de structure non spécifiques à la culture porte-graine, notamment l'entretien des bâtiments, le fermage, les cotisations MSA, ne sont pas pris en compte, car trop hétérogènes d'une exploitation à une autre pour obtenir une référence fiable.

Les coûts de production des principales espèces fourragères et à gazon ont été déterminés par une enquête auprès des agriculteurs multiplicateurs en 2023. Ces coûts sont depuis mis à jour tous les ans, sur la base de l'évolution des indices INSEE et IPAMPA (Indices des Prix d'Achats des Moyens de Production Agricole). A chaque poste est associé un indice, dont l'évolution est proportionnelle au poids de l'indice dans le total des charges.



	Récolte 2023	Récolte 2024	Récolte 2025	Evolution 25/24	Récolte 2026	Evolution 26/25
Dactyle	1 097 €/ha	961 €/ha	956 €/ha	- 0,6 %	1 002 €/ha	+ 4,9 %
Fétuque élevée	1 329 €/ha	1 197 €/ha	1 189 €/ha	- 0,7 %	1 237 €/ha	+ 4,0 %
Fétuque rouge	1 155 €/ha	1 071 €/ha	1 066 €/ha	- 0,5 %	1 101 €/ha	+ 3,3 %
Luzerne	960 €/ha	934 €/ha	929 €/ha	- 0,5 %	947 €/ha	+ 1,9 %
Luzerne bio	978 €/ha	956 €/ha	958 €/ha	+ 0,2 %	986 €/ha	+ 2,9 %
Ray-grass anglais	1 406 €/ha	1 270 €/ha	1 260 €/ha	- 0,8 %	1 307 €/ha	+ 3,8 %
Ray-grass d'Italie	1 127 €/ha	1 018 €/ha	1 012 €/ha	- 0,5 %	1 055 €/ha	+ 4,2 %
Trèfle violet	1 060 €/ha	1 051 €/ha	1 045 €/ha	- 0,6 %	1 058 €/ha	+ 1,3 %
Trèfle incarnat	924 €/ha	925 €/ha	920 €/ha	- 0,5 %	931 €/ha	+ 1,2 %
Pois fourrager	1 035 €/ha	1 034 €/ha	1 033 €/ha	- 0,1 %	1 048 €/ha	+ 1,5 %
Vesce commune	882 €/ha	884 €/ha	882 €/ha	- 0,3 %	893 €/ha	+ 1,3 %

Les coûts de production ont atteint un pic pour la récolte 2023, pour donner suite aux tensions géopolitiques, puis sont redescendus en 2024 et sont restés globalement stable en 2025. 2026 voit un retour de l'augmentation des charges, notamment des coûts d'engrais (+ 12 % en 25/26, par rapport à 24/25) et d'énergie (+ 8 % en 25/26). Les autres postes sont soit en légère hausse (mécanisation + 2 %), soit en baisse (protection des cultures - 3 %). Ceci aboutit à une hausse modérée des coûts de production pour l'ensemble des espèces. Les espèces qui ont la plus forte hausse sont celles dont la part du coût de l'engrais dans la construction des coûts de production est la plus importante (dactyle, fétuque élevée, ray-grass anglais et ray-grass d'Italie). Les espèces qui ont une part des charges de main d'œuvre et de machinisme dans la construction des coûts de production plus conséquente, ont connu des hausses plus légères (luzerne, trèfles incarnat et violet).

Historique des rendements, prix et chiffres d'affaires moyens pondérés payés aux agriculteurs sur 5 ans

Les rendements, prix et chiffres d'affaires moyens sont issus d'une enquête menée par SEMAE, au printemps de l'année suivant la récolte, auprès des établissements producteurs de semences fourragères et à gazon, pour chacune des variétés multipliées. Les prix enquêtés correspondent au prix HT de la récolte de semences fourragères et à gazon, R1 certifiable départ ferme, et réceptionnée dans les conditions interprofessionnelles de paiement sans déduction de la contribution à SEMAE ni des cotisations FNAMS.

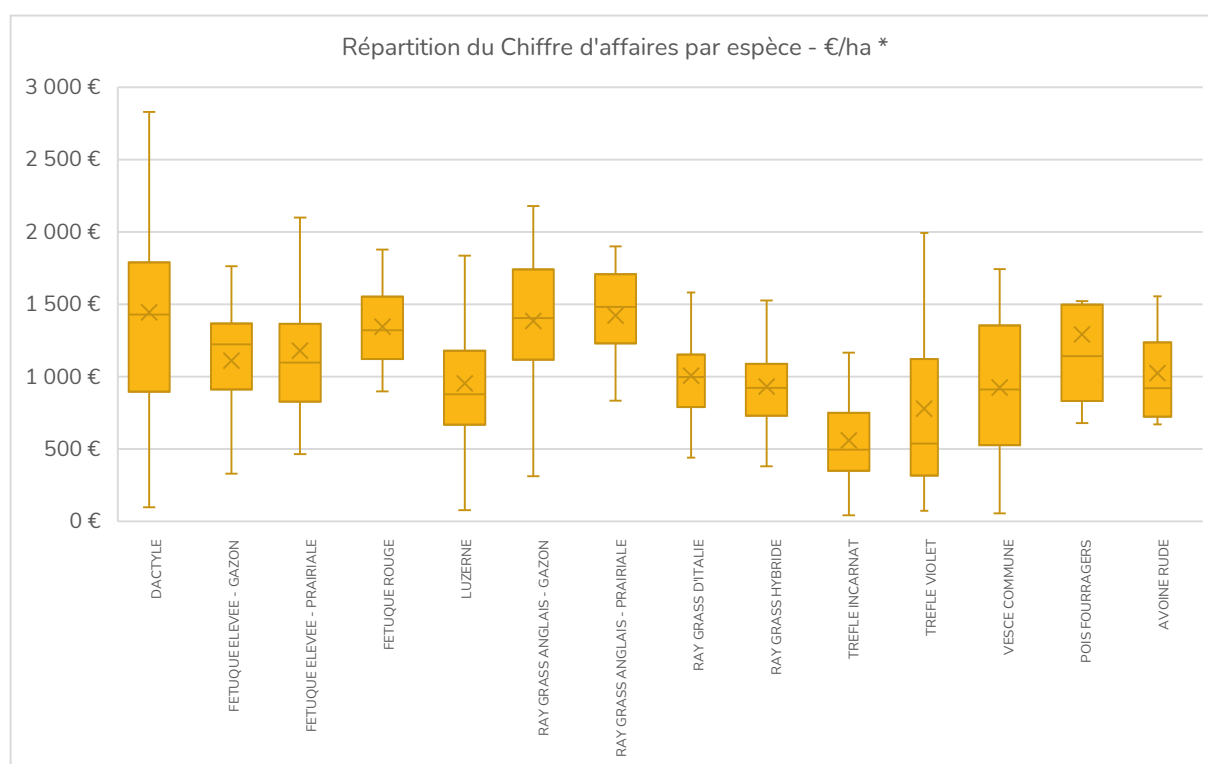
Depuis la récolte 2022, la méthodologie d'enquête a évolué et le prix comprend désormais les primes de qualité, de fidélité ou conjoncturelle hors TVA de la récolte certifiable départ ferme. Le prix ne prend pas en compte les frais de stockage, de transport, les coûts d'analyse et d'agréage, les coûts de séchage réalisés par l'établissement. Les prix sont pondérés par les hectares récoltés par variété.

Pour la campagne 2025, 15 espèces ont été enquêtées dont 9 graminées et 6 légumineuses. Le trèfle d'Alexandrie a été ajouté à l'enquête 2026, les résultats seront mis à disposition à partir de 2027.

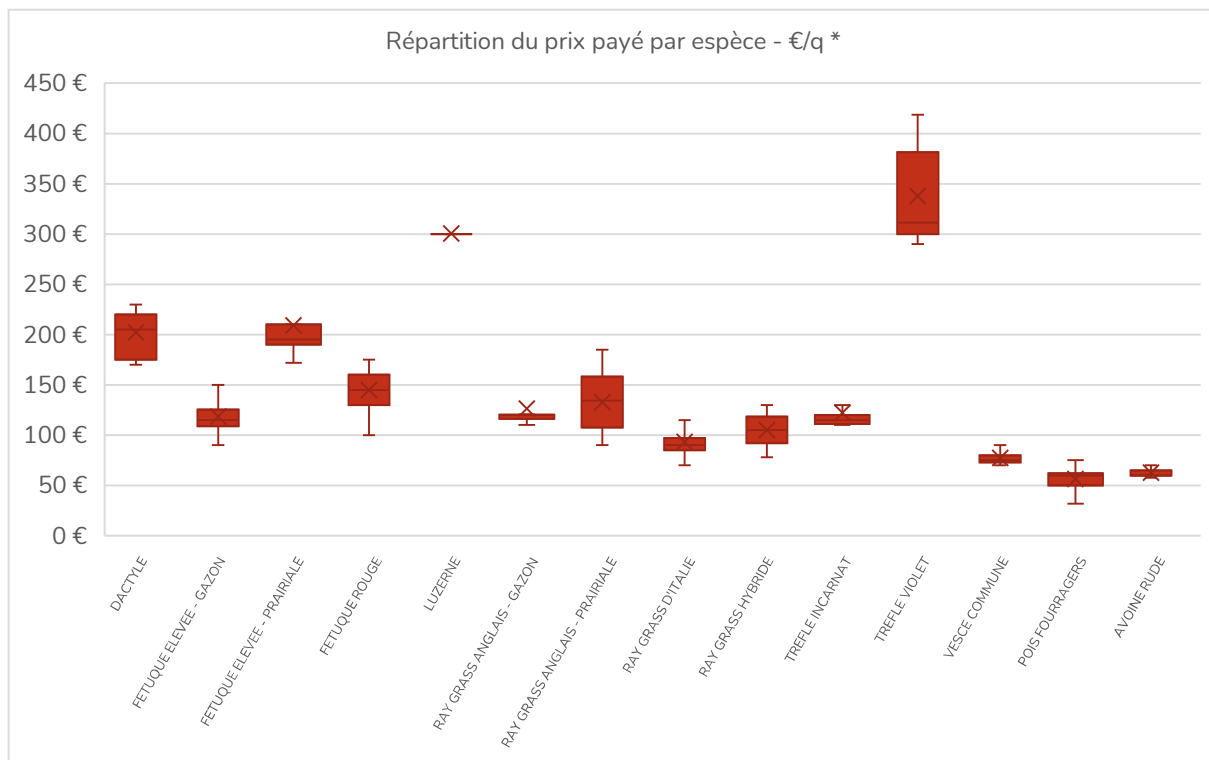
Le panel de répondants est constitué de 21 entreprises, représentant au total 34 868 hectares de surfaces présentées (R1), soit 99% de l'ensemble des surfaces présentées enregistrées par SEMAE, sur le périmètre d'espèces considéré.

ESPECES	Nb établissements répondants
Avoine rude	7
Dactyle	6
Fétuque élevée gazon	5
Fétuque élevée fourrage	4
Fétuque rouge	3
Luzerne	17
Pois fourrager	5
Ray-grass anglais gazon	4
Ray-grass anglais fourrage	6
Ray-grass d'Italie	8
Ray-grass hybride	7
Trèfle d'Alexandrie	6
Trèfle incarnat	9
Trèfle violet	12
Vesce commune	9

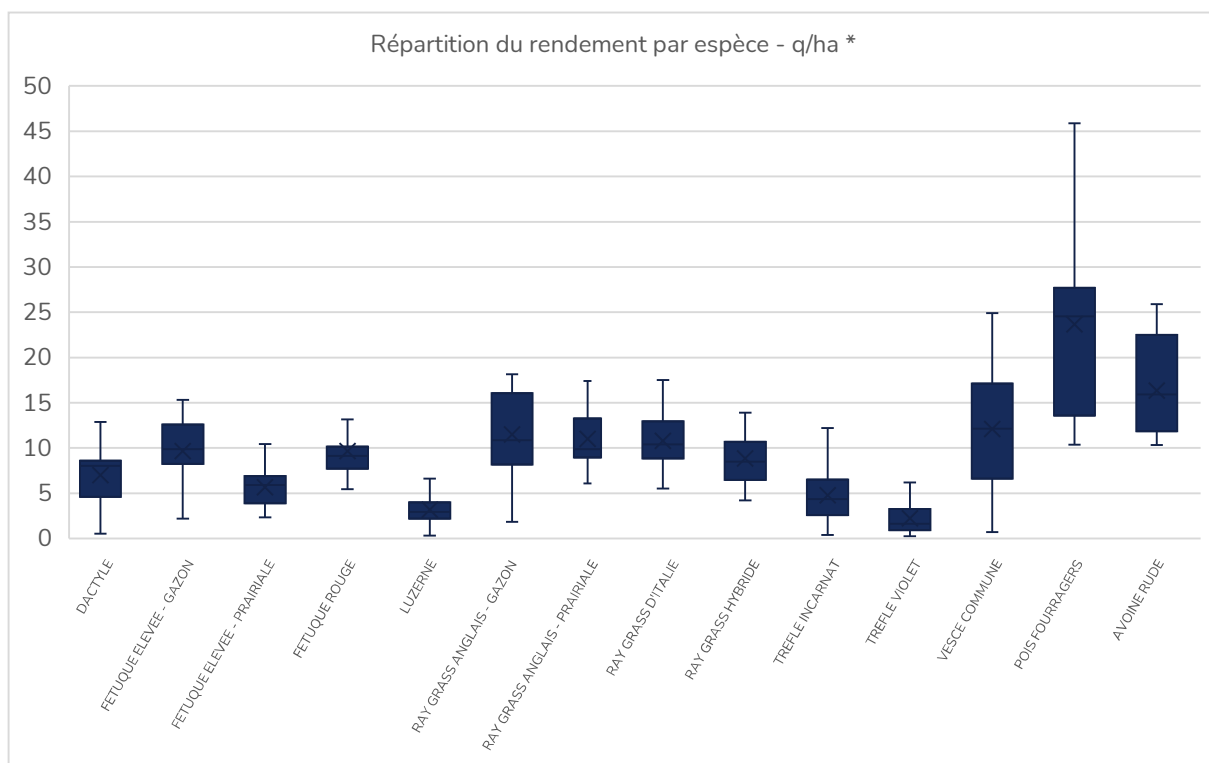
Aperçu des résultats de l'enquête pour la récolte 2025



On observe une forte variabilité des chiffres d'affaires pour l'ensemble des espèces, qui s'explique à la fois par des critères variétaux variables selon les espèces (ploidie, précocité), mais aussi par des rendements irréguliers selon les contextes régionaux.



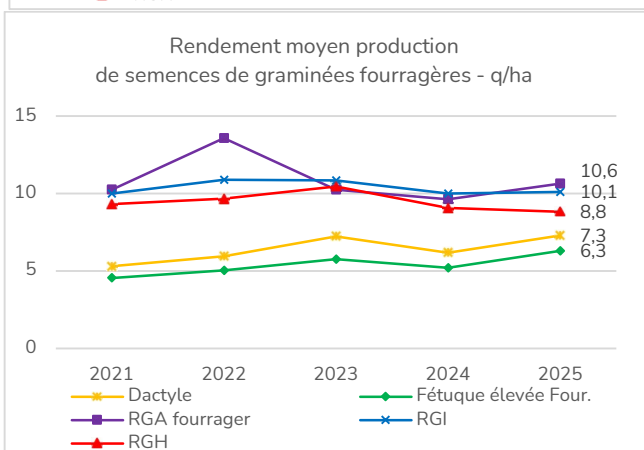
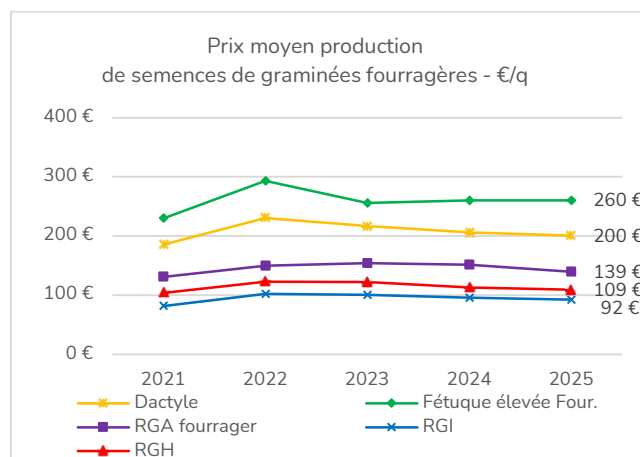
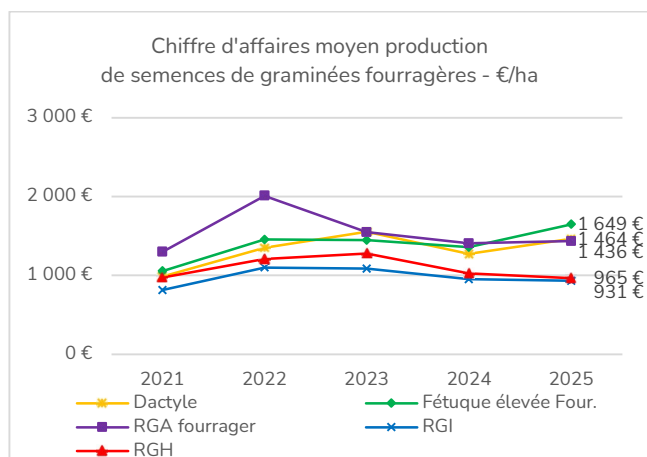
Les prix sont relativement homogènes au sein d'une même espèce. Quelques espèces présentent une plus forte variabilité liée à la ploïdie pour le trèfle violet, la ploïdie et la précocité pour le ray-grass anglais, la précocité pour le dactyle.



Pour la récolte 2025, la variabilité des rendements dépend des espèces et de leur sensibilité aux aléas climatiques. Pois fourrager, vesce commune et avoine rude présentent les plus fortes variabilités.

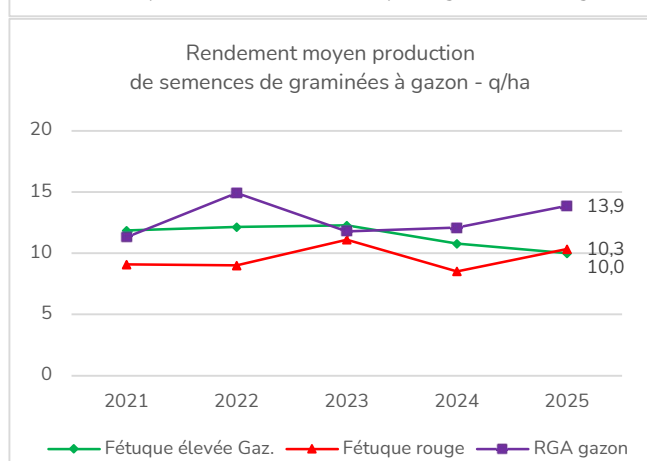
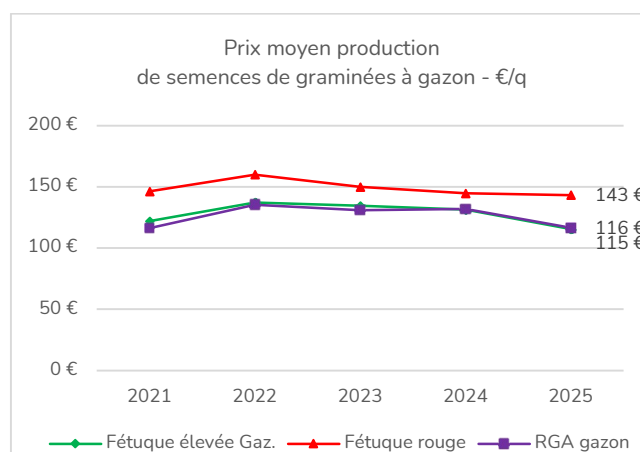
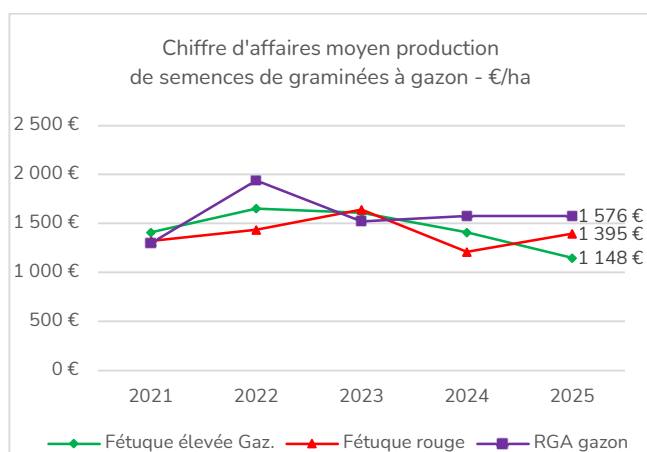
* Les boîtes à moustaches présentent la distribution des observations individuelles recueillies lors de l'enquête. Elles ne sont pas directement comparables aux moyennes des courbes historiques, celles-ci étant pondérées par les hectares récoltés par variété.

Graminées fourragères



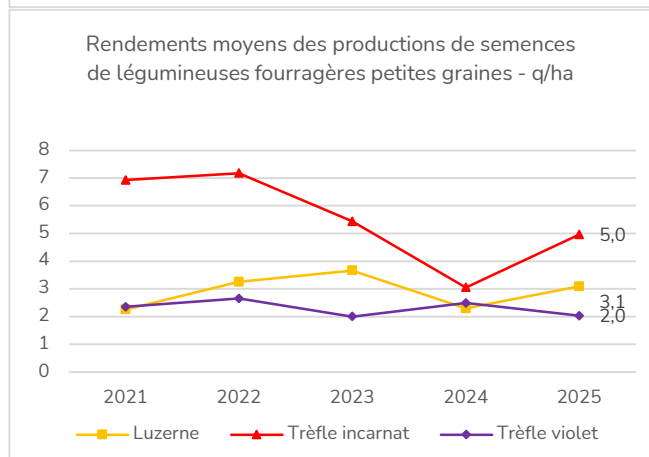
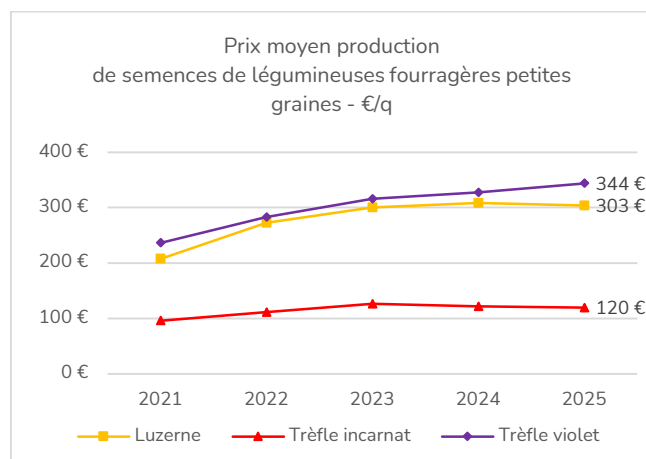
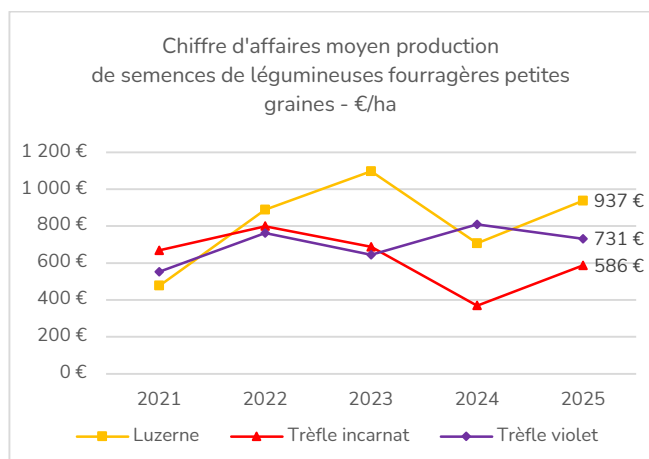
Sur la période 2021-2025, les chiffres d'affaires à l'hectare évoluent de façon contrastée selon les espèces. La fétuque élevée et le dactyle affichent une progression globale, soutenue notamment par l'amélioration de leurs rendements en 2025. Les ray-grass présentent des évolutions plus irrégulières, avec un pic marqué du ray-grass anglais en 2022 puis un retour à des niveaux plus modérés. Après des niveaux élevés en 2022-2023, les prix moyens se stabilisent ou reculent légèrement. Les écarts récents de chiffre d'affaires s'expliquent donc principalement par les variations de rendement entre espèces et campagnes.

Graminées à gazon



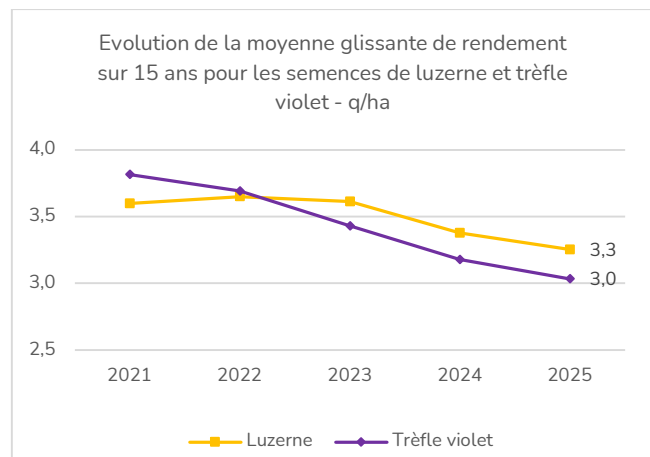
Le chiffre d'affaires de la fétuque rouge marque un léger rebond sur la dernière campagne (+15 %), grâce à un prix stabilisé et un rendement moyen à la hausse. En revanche, les prix moyens des fétuque élevée et ray-grass anglais gazon suivent une tendance similaire à la baisse (-12 %). Combiné à un meilleur rendement, le chiffre d'affaires du ray-grass anglais gazon a pu se stabiliser. Mais associé à un rendement fragilisé, la fétuque élevée gazon a vu son chiffre d'affaires diminuer (-19 %).

Légumineuses fourragères petites graines



Le chiffre d'affaires de la luzerne et du trèfle incarnat repart à la hausse après une campagne 2024 fortement marquée par les intempéries et dans un contexte de stabilisation des prix. Le chiffre d'affaires du trèfle violet est en léger repli, malgré une nouvelle valorisation du prix moyen en 2025 (+5 %).

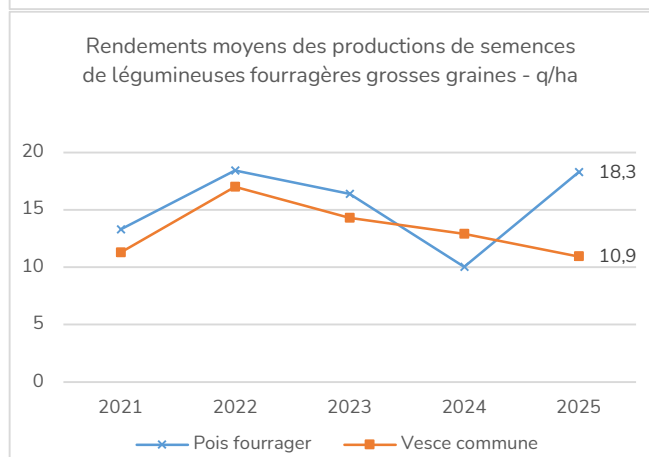
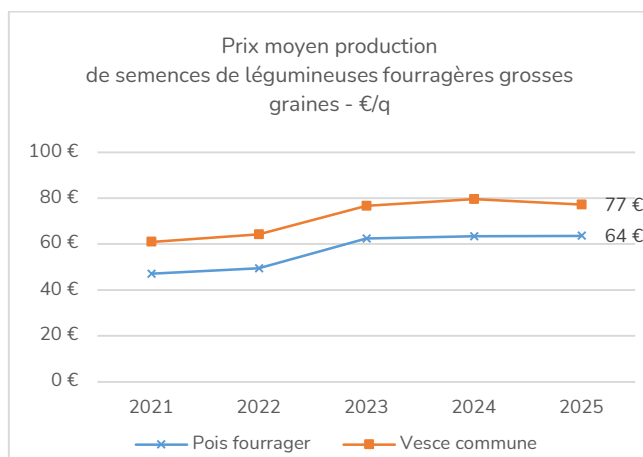
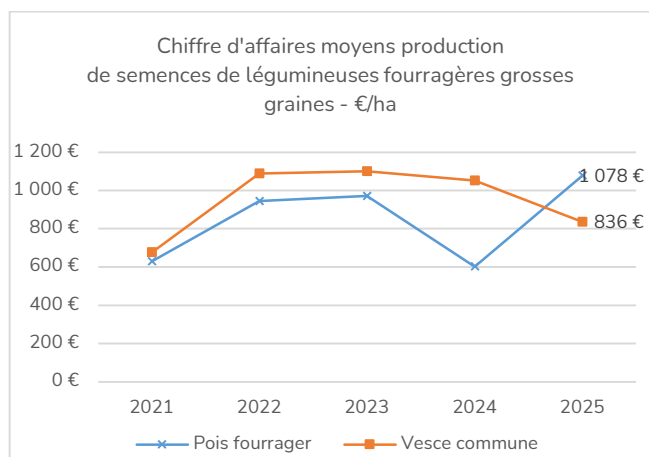
Évolution 2021-2025 de la moyenne glissante des rendements calculée sur 15 campagnes en Luzerne et trèfle violet



La moyenne glissante des rendements sur 15 ans de luzerne et trèfle violet sur les 5 dernières années suit une tendance à la baisse pour atteindre respectivement 3,3 q/ha et 3,0 q/ha.

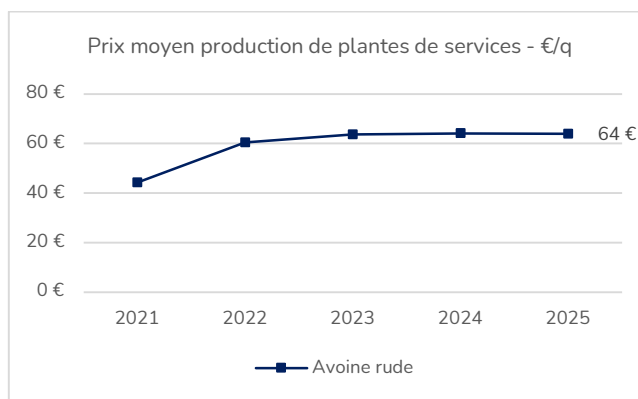
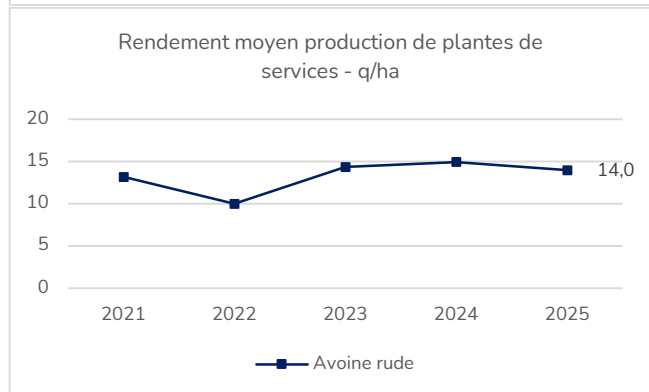
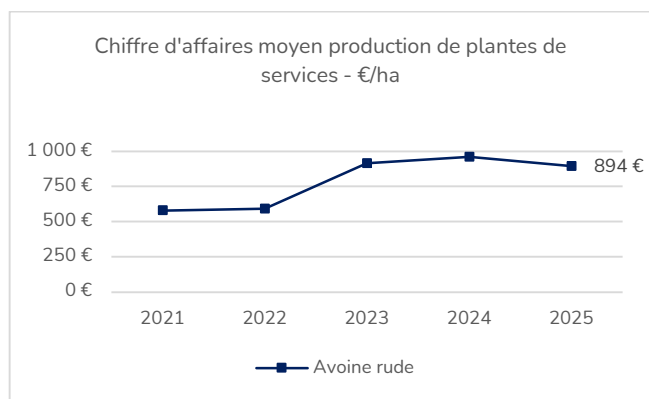
Chaque point correspond à une moyenne calculée sur les 15 campagnes précédant et incluant l'année considérée.

Légumineuses fourragères grosses graines



Le pois fourrager a enregistré le meilleur rendement de ces 5 dernières campagnes en 2025, soit 18,3 q/ha, ce qui permet de redynamiser le chiffre d'affaires moyen pour cette espèce. En revanche, le rendement de la vesce commune poursuit sa baisse sur les 4 dernières campagnes, ce qui impacte défavorablement le chiffre d'affaires, malgré des prix qui se maintiennent.

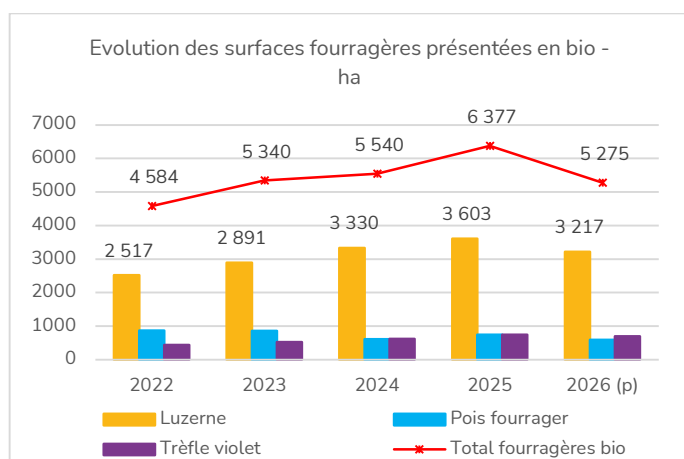
Plantes de services : Avoine rude



Le chiffre d'affaires moyen de l'avoine rude est relativement stable sur les 3 dernières campagnes. Cela s'explique par une stabilité à la fois des prix et des rendements sur les dernières campagnes.

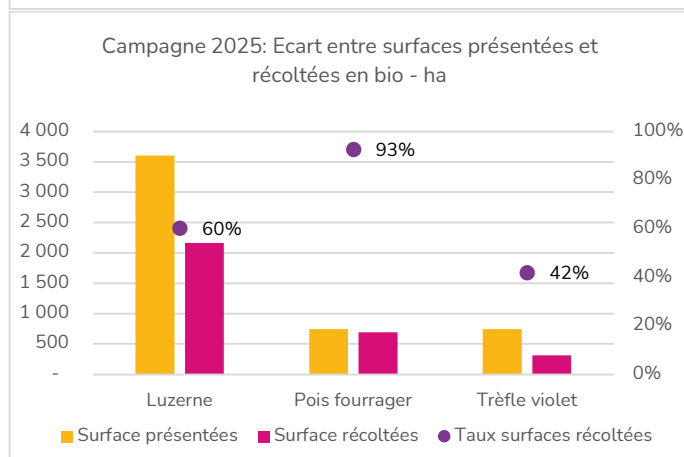
Production de semences fourragères bio

Historique des surfaces en bio



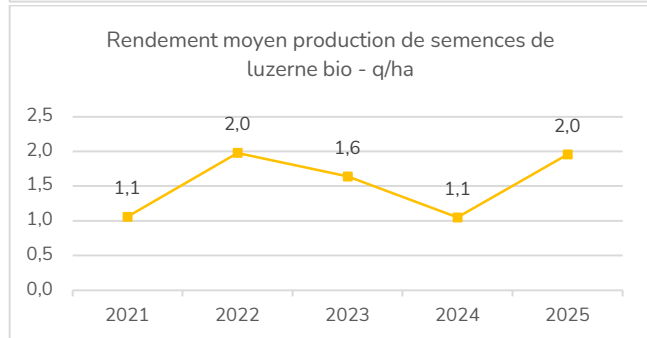
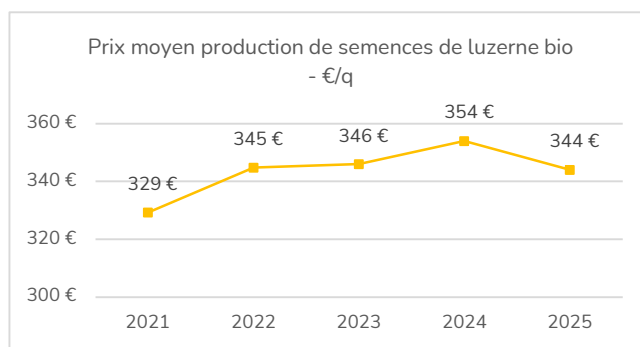
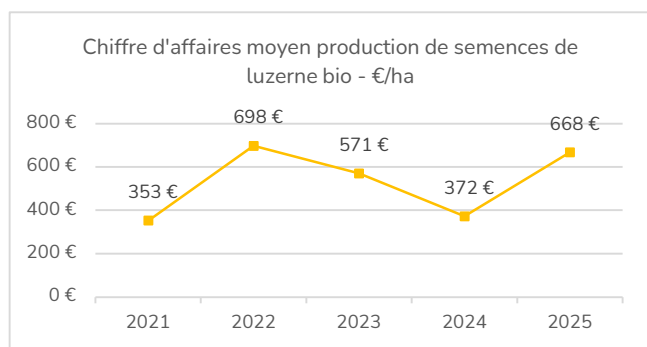
Les surfaces fourragères bio sont en repli pour la première année, après des années de croissance, selon les données provisoires 2026. Le bio représenterait à ce jour 13% des surfaces totales de semences fourragères et à gazon. Ce recul suit la tendance générale, de perte de surface en bio toutes espèces confondues. La luzerne domine largement et couvre 60% des surfaces fourragères bio. Les surfaces de graminées fourragères bio ne représentent qu'une part insignifiante, en cause notamment, des problématiques de salissement des parcelles.

(p) Statistique en cours de campagne, arrêtée au 20/08/2026



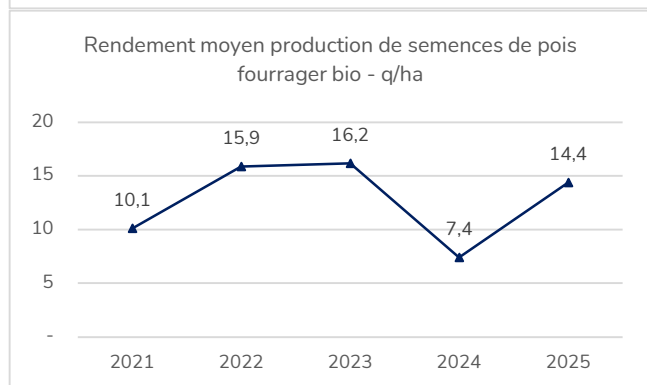
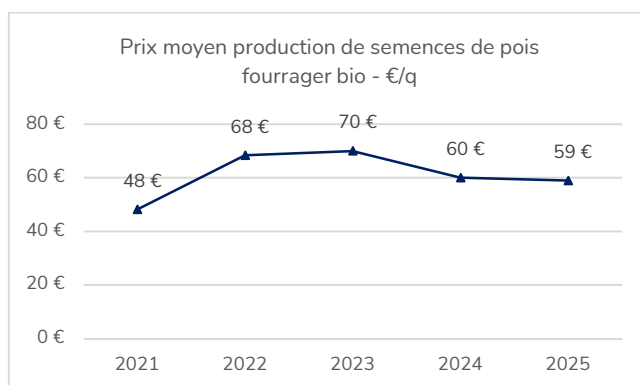
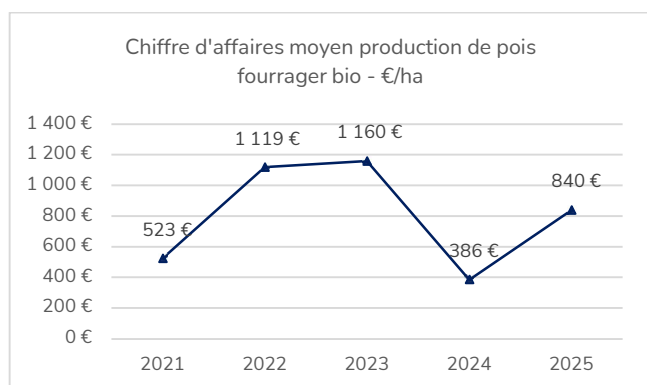
Les surfaces fourragères présentées en bio masquent des disparités en termes de surfaces récoltées. Pour la campagne 2025, 60% des surfaces de luzerne porte-graine bio ont été effectivement récoltées contre 42% de trèfle violet. L'année a été plus favorable aux pois fourragers récoltés à 93%.

Indices de rendements, prix et chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs pour la luzerne issue de l'agriculture biologique



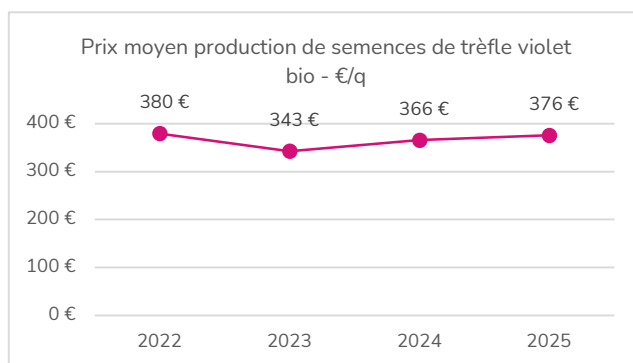
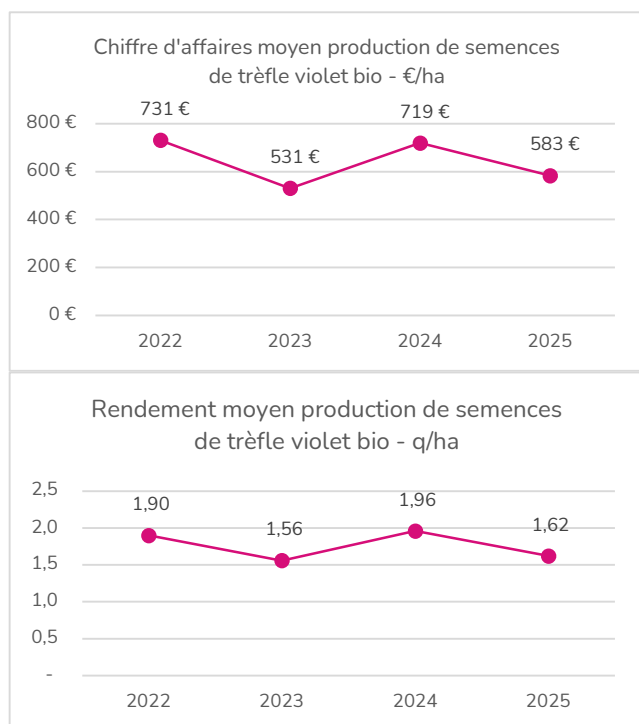
La récolte 2025 a été plus favorable à la production de luzerne porte-graine, ce qui permet de dynamiser le chiffre d'affaires moyen. Le prix moyen s'établit à 344€, contre 354€ en 2024, cela correspond aux niveaux des campagnes 2022 et 2023.

Indices de rendements, prix et chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs pour le pois fourrager issu de l'agriculture biologique



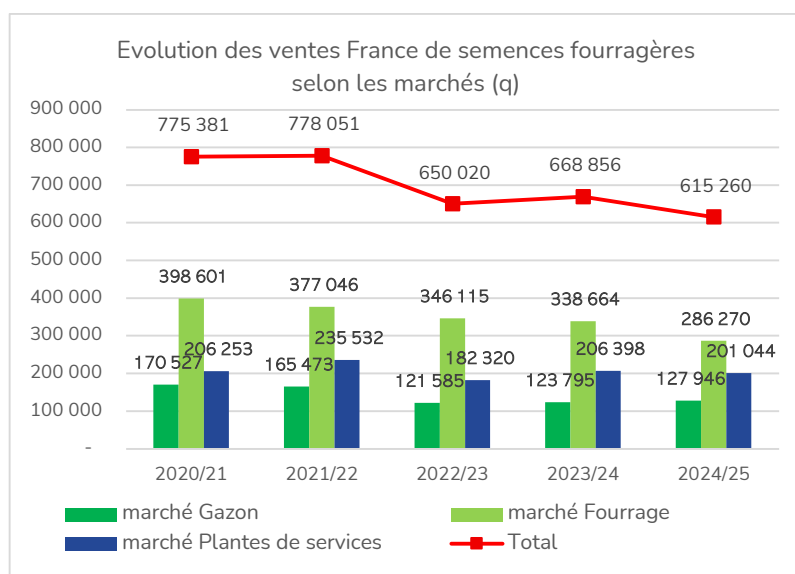
Pour le pois fourrager bio, le chiffre d'affaires repart à la hausse après une année 2024 particulièrement difficile, marquée par des conditions climatiques défavorables et une forte pression sanitaire ayant fortement pénalisé les rendements. La récolte 2025 bénéficie, à l'inverse, de niveaux de rendement relativement corrects.

Indices de rendements, prix et chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs pour le trèfle violet issu de l'agriculture biologique



Le chiffre d'affaires du trèfle violet bio fluctue d'une année sur l'autre, une évolution essentiellement liée au rendement moyen. Le prix moyen quant à lui a progressé sur les 3 dernières campagnes.

Historique des ventes sur 5 campagnes

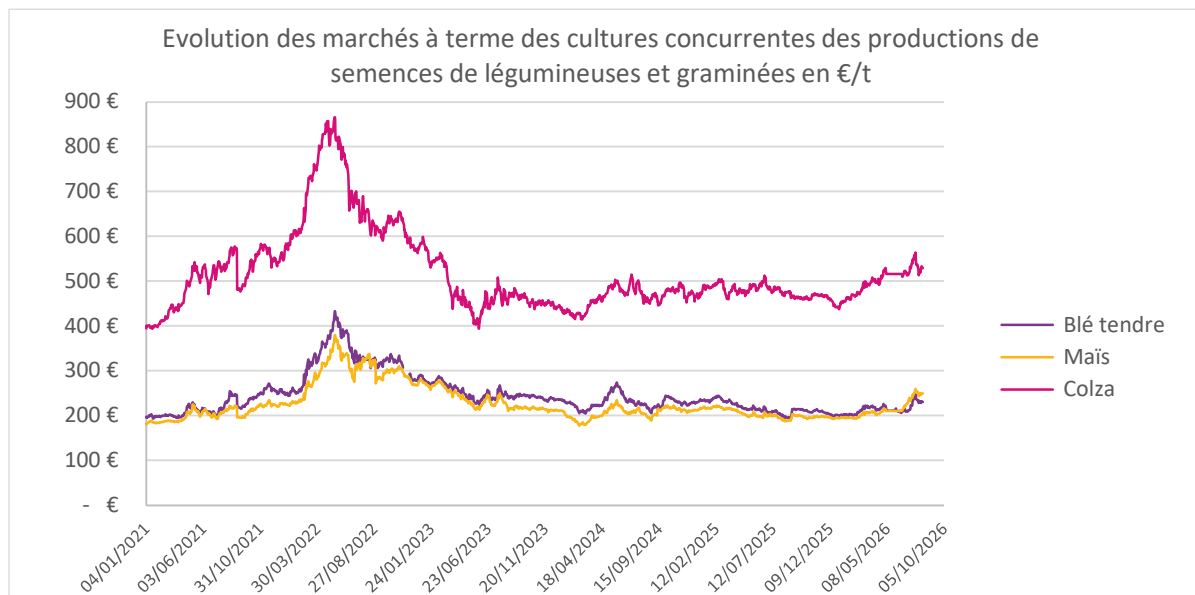


La campagne 2024/25 est marquée par un nouveau recul du marché des semences fourragères, -15 % par rapport à 2023/24, -24 % par rapport à 2021/22. Malgré une conjoncture favorable pour les éleveurs bovins, les incertitudes pesant sur les marchés et l'avenir des exploitations auront limité le renouvellement des prairies, avec un recul particulièrement marqué des prairies de longue durée. Le marché des couverts végétaux apparaît plus résilient, avec une demande globalement stable, portée par des usages à la fois réglementaires et techniques. Le marché du gazon confirme une légère reprise, avec des ventes en hausse de 3 % par rapport à 2023/24, notamment grâce à une meilleure dynamique économique au printemps. Les premiers éléments de la campagne 2025/26 sont plus encourageants, avec une reprise de la demande en semences fourragères et une distribution qui devrait terminer la campagne avec des stocks réduits, laissant entrevoir une embellie du marché.

SEMAE propose une estimation des ventes (Certification + Importation – Exportation +- stocks) en trois segments de marché :

- Le marché Gazon, composé des ventes des graminées à gazon.
- Le marché Fourrage, composé des ventes de l'ensemble des graminées fourragères, de l'ensemble des légumineuses fourragères à petites graines et de la moitié des légumineuses grosses graines – Estimation à dire d'experts.
- Le marché Plantes de services, composé des ventes de la moitié des légumineuses grosses graines, des crucifères fourragères, graminées et légumineuses de végétalisation et autres fourragères - estimation à dire d'experts.

Historique sur 5 ans des cotations des marchés à terme



Sur les cinq dernières années, les marchés à terme du blé, du maïs et du colza ont connu une forte volatilité. Le pic observé en 2021-2022 traduit la combinaison de tensions sur les disponibilités mondiales, de la hausse des coûts de l'énergie et des intrants et, surtout, du déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a brutalement accru l'incertitude sur les productions et les flux issus de la mer Noire. À partir de 2023, les cours se sont progressivement repliés, sous l'effet de récoltes mondiales globalement suffisantes et de stocks permettant d'absorber une partie des tensions. En 2026, les cotations connaissent un raffermissement plus modéré, sans retrouver les niveaux exceptionnels de 2022.

Cette évolution doit être replacée dans un marché agricole désormais particulièrement sensible aux informations internationales. Euronext qualifie ainsi son contrat sur le blé de meunerie de référence mondiale pour le prix du blé physique européen, tandis que le maïs constitue la référence européenne sur ce marché. La plateforme a d'ailleurs étendu en avril 2026 les horaires de cotation de ses principaux contrats agricoles afin de permettre aux opérateurs de réagir plus rapidement aux appels d'offres internationaux, aux publications de l'USDA et aux autres informations susceptibles de modifier les anticipations de marché. Pour le colza, l'interconnexion est encore plus large : Euronext souligne que son contrat sert à la fois de référence au marché physique européen et d'outil de couverture du risque lié notamment au biodiesel, ce qui contribue à relier son évolution à celle des marchés des huiles et de l'énergie.

Pour autant, la persistance des tensions géopolitiques ne se traduit plus mécaniquement par une hausse durable des prix. Sébastien Abis, directeur du Club DEMETER, observe ainsi qu'après l'envolée de 2022, le prix du blé a connu une longue décrue entre 2023 et 2025 et n'a que modérément remonté depuis le début de 2026. Selon lui, les marchés semblent progressivement intégrer une forme de « normalité » de l'instabilité géopolitique : ils réagissent moins à l'existence même des crises qu'au risque concret de rupture d'approvisionnement. Le niveau des stocks, les perspectives de récolte et la capacité à maintenir les flux logistiques deviennent ainsi déterminants.

Cette lecture reste toutefois particulièrement sensible à la situation de la mer Noire, devenue un centre majeur des équilibres céréaliers mondiaux. Sébastien Abis rappelle que la Russie et l'Ukraine représentent ensemble environ 30 % de l'offre mondiale de blé à l'export et que le conflit dépasse largement la seule production agricole : il concerne également la circulation des grains, les infrastructures logistiques, l'accès aux engrais et, plus largement, la sécurité des approvisionnements. Le Déméter 2026 replace d'ailleurs ces évolutions dans un contexte plus général de compétition croissante autour des ressources agricoles, où sécurité alimentaire, souveraineté, commerce et géopolitique sont de plus en plus imbriqués.

Dans le cadre de la production de semences fourragères, ces cotations doivent donc être interprétées comme un indicateur de compétitivité relative des assolements. Une hausse durable du blé, du maïs ou du colza peut améliorer l'attractivité économique de ces cultures par rapport à une production porte-graine et modifier les arbitrages des agriculteurs-multiplicateurs. À l'inverse, des cours plus modérés peuvent réduire cette concurrence. Ces marchés à terme ne constituent donc pas un indicateur direct du marché des semences fourragères, mais ils contribuent à éclairer l'environnement économique dans lequel s'effectuent les choix de production et de contractualisation.

IPAMPA semences fourragères (source INSEE)

